



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Gymnase intercantonal de la Broye: engagement de Payerne, de Vaud et de Fribourg

La commune de Payerne et les cantons de Vaud et de Fribourg ont franchi, le 29 octobre 1997, une nouvelle étape vers la construction d'un gymnase/collège intercantonal de la Broye. Ils ont signé une convention et une promesse d'achat par lesquelles ils s'engagent à acquérir ensemble le terrain de " La Blancherie ", sur le territoire de la commune de Payerne, en vue d'y édifier le futur établissement et divers autres équipements publics.

L'utilisation judicieuse du terrain de " La Blancherie " nécessite une étude préalable, afin de déterminer notamment les surfaces effectives nécessaires pour le gymnase/collège et les surfaces vouées à d'autres affectations. L'étude permettra de fixer les coefficients d'utilisation du sol selon les affectations, et de prévoir les éventuels échanges de parcelles requis pour une occupation rationnelle du territoire.

On parle de gymnase/collège afin de respecter les dénominations usuelles dans les deux cantons pour ce type d'établissement.

Les trois partenaires ont ainsi décidé d'accorder les crédits nécessaires à une étude d'urbanisme en vue de la légalisation d'un plan partiel d'affectation. Ce plan permettra de délimiter la partie de la parcelle qui sera acquise par les cantons pour y construire le gymnase/collège. Le solde sera acheté par la Municipalité de Payerne pour y implanter d'autres activités.

Cette décision doit encore être soumise pour approbation aux législatifs de la commune et des deux cantons. Le calendrier des étapes parlementaires est en voie d'élaboration.

La planification et la réalisation des étapes urbanistiques et architecturales est assurée par un sous-groupe ad hoc. Deux autres sous-groupes continuent à étudier les aspects juridiques, administratifs et pédagogiques, afin de préparer les documents qui fixeront les modalités de réalisation, de fonctionnement et d'exploitation du futur établissement.

Dans l'état actuel de l'étude, il est prévu que le gymnase/collège intercantonal de la

Broye puisse accueillir une quarantaine de classes. Son ouverture est envisagée pour le milieu de la prochaine décennie.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 octobre 1997

VD: M. Ph. Lavanchy, chef du Service de l'enseignement secondaire supérieur et de la formation, 021/ 316 34 00. FR: M. Werner Koll, chef du Service de l'enseignement supérieur, 026/ 305 12 40 Commune de Payerne: 026/662 66 26